

**PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 DANS LES ECOLES
EN REP ET REP+ DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Mesures arrêtées au CTSD du 30/03/2021 et au CDEN du 30/03/2021
Mesures arrêtées au CTSD du 24/06/2021**

DESCRIPTION DE LA SITUATION DE CHAQUE ECOLE REP & REP+, PAR COMMUNE :

- situation constatée aux rentrées de septembre 2019 et 2020
- situation prévue pour la rentrée de septembre 2021 (prévision du directeur d'école, prévision de l'IA)
- mesure

Nomenclature des mesures mises à l'étude :

- O : ouverture directe (Oe : ouverture élémentaire ; Om : ouverture maternelle)
- O à suivre : ouverture à suivre (selon effectifs prévus en juin ou constatés à la rentrée)
- F : fermeture directe (Fe : fermeture élémentaire ; Fm : fermeture maternelle)
- F à suivre : fermeture à suivre (selon effectifs prévus en juin ou constatés à la rentrée)
- Org Péd : organisation pédagogique dans certaines écoles primaires, l'organisation entre maternelle et élémentaire (en général : classe de GS/CP) évite de prononcer une ouverture ou une fermeture.
- Scolarisat° 2 ans :
 - *en dehors de l'éducation prioritaire* : mise en place d'un accueil "moins de 3 ans" privilégié dans ces écoles relevant d'un environnement social défavorisé
 - *en éducation prioritaire (REP+, REP, CAPE)* : écoles pour lesquelles les 2 ans font l'objet d'un comptage différencié

